



**POUR PUBLICATION  
IMMÉDIATE**

**Contact :** Karena D'Arcy  
Responsable des relations investisseurs  
InfoVista  
+33 1 64 86 79 00  
[kdarcy@infovista.com](mailto:kdarcy@infovista.com)

Kirsten Molyneux  
Relations investisseurs  
Kreab Gavin Anderson  
+44 20 7074 1800  
[kmolyneux@kreabgavinanderson.com](mailto:kmolyneux@kreabgavinanderson.com)

**INFOVISTA ANNONCE QUE SES ACTIONNAIRES SONT INVITES A PARTICIPER A  
L'ASSEMBLEE GENERALE QUI SE TIENDRA LE 15 DECEMBRE 2009**

**Paris, France, et Herndon, Virginie (États-Unis) – 1<sup>er</sup> décembre 2009** –InfoVista (Euronext IFV-FR0004031649), éditeur de logiciels et leader mondial des solutions de gestion des performances orientées services, a annoncé aujourd'hui que ses actionnaires sont invités à participer à une Assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Cette Assemblée annuelle se tiendra le 15 décembre 2009, à 10 heures 30, au siège social, 6 rue de la Terre de Feu, 91940 Les Ulis, pour délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions publiés dans l'avis de réunion, et notamment sur un nouveau programme de rachat d'actions. L'ordre du jour, les projets de résolution, ainsi qu'un descriptif du programme de rachat d'actions sont disponibles dans la section relations investisseurs du site internet d'InfoVista ([www.infovista.com](http://www.infovista.com)).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions aux porteurs, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

**A propos d'InfoVista**

InfoVista permet aux opérateurs de télécommunications fixes, mobiles ou large bande, aux fournisseurs de services de communication administrés, et aux directions informatiques des grandes entreprises de garantir la meilleure performance de leurs services IT au moindre coût, favorisant ainsi leur transformation de fournisseurs d'infrastructure en fournisseurs de services à haute valeur ajoutée. Nos clients s'appuient sur les solutions InfoVista pour lancer avec succès des services IT innovants et performants, se prémunir contre les éventuels problèmes et dégradations de performance et de qualité de service avant qu'ils n'impactent les utilisateurs, fidéliser leurs clientèles et gérer au mieux leurs investissements. Bell Canada, Bharti, BNP Paribas, Cable & Wireless, CitiGroup,

Defense Information Systems Agency (DISA), Deutsche Telekom, Fidelity Investments, JP Morgan Chase, KPN International, SFR, SingTel, T-Mobile, Telefonica et Telstra comptent parmi nos plus grands clients. L'action InfoVista est cotée sur Euronext Paris (FR0004031649). De plus amples informations sont disponibles sur [www.infovista.com](http://www.infovista.com).

*À l'exception des données historiques contenues aux présentes, les sujets abordés dans ce communiqué de presse constituent des déclarations prévisionnelles. Ces dernières impliquent des risques et des incertitudes pouvant se traduire par des résultats réels très différents de ceux indiqué ici, y compris, à titre non limitatif, des risques et incertitudes liés à l'évolution rapide de nos marchés, la concurrence, l'acceptation de nos produits sur le marché, notre dépendance vis-à-vis des dépenses et investissements effectués par l'industrie des télécommunications et notre capacité à développer et à protéger nos technologies. Veuillez consulter la section « Facteurs de risque » et les autres informations contenues dans les documents déposés par InfoVista auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en France, afin d'obtenir une description des autres facteurs susceptibles d'affecter nos résultats. Nous recommandons instamment aux lecteurs de ce communiqué de ne pas accorder un crédit trop important aux déclarations prévisionnelles. La société n'est soumise à aucune obligation de publication de mises à jour des déclarations prévisionnelles, que ce soit au titre de nouvelles informations, de la survenance d'événements futurs ou pour quelque raison que ce soit.*

*InfoVista est une marque déposée d'InfoVista, S.A.*